

## **COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt, le samedi 30 mai** à quatorze heures, le Conseil Municipal de la commune de Marcilhac sur Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de M. MIGNAT Jean-Paul, Maire.

Date de la convocation : 26 mai 2020.

Présents : BLUM Jean François, DELPECH Michel, JOURDAN Véronique, LAVILLE Éric, LE LOUREC Carine, LE MOING Laurent, LIEURADE Henri-Paul, MIGNAT Jean-Paul, ROUSSEAU Basile, ZOGRAPHOS Sandra.

Absent excusé : NADAL Michel pouvoir à ROUSSEAU Basile

Secrétaire de séance : JOURDAN Véronique

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- *délégations consenties au maire par le conseil municipal*
- *délégations de fonctions du maire aux adjoints*
- *délibération relative aux indemnités de fonction des élus*
- *désignation des délégués auprès des organismes extérieurs*
- *création des commissions communales et désignation des membres*
- *questions diverses*

Le Maire demande au Conseil son avis sur le compte-rendu de la séance du 23 mai 2020  
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **1/ Délégations consenties au maire par le conseil :**

Après avoir étudié les possibilités de délégations consenties par le Conseil au Maire dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23, il n'en a trouvé aucune qui ne puisse favoriser la bonne administration de la commune. Ces sujets sont généralement traités en séance.

En conséquence, M. le Maire ne demande aucune délégation particulière.

### **2/ Délégation du maire aux adjoints :**

Le Maire informe le Conseil qu'à ce jour :

VU l'article L2122-18 du code général des collectivités locales

VU la séance du conseil municipal du 23 mai 2020 au cours de laquelle il a été procédé à la nomination des adjoints au maire

1- Concernant Jean François BLUM, premier adjoint, arrête :

#### **ARTICLE 1**

Jean François BLUM, premier adjoint, est délégué pour signer les documents administratifs et comptables, en l'absence du maire, afin de traiter dans des délais raisonnables les affaires courantes de la commune.

#### **ARTICLE 2**

Jean François BLUM, est délégué pour délivrer les permis de construire, les différentes autorisations d'occupation et d'utilisation du sol et traiter tous les dossiers d'urbanisme.

### ARTICLE 3

M. le Maire et la secrétaire de mairie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

2- Concernant Véronique JOURDAN, deuxième adjoint, arrête :

#### ARTICLE 1

Véronique JOURDAN, deuxième adjoint, est déléguée aux finances pour l'ordonnancement des dépenses et l'émission des titres de recettes

#### ARTICLE 2

Véronique JOURDAN, deuxième adjoint est également déléguée pour traiter toutes les affaires scolaires

#### ARTICLE 3

M. le Maire et la secrétaire de mairie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

3- Concernant Éric LAVILLE, troisième adjoint, arrête :

#### ARTICLE 1

Éric LAVILLE, troisième adjoint, est délégué à la voirie et aux travaux d'entretien de celle-ci.

Il définit et signe les arrêtés de stationnement, de voirie et les actes administratifs s'y référant

#### ARTICLE 2

M. le Maire et la secrétaire de Mairie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

### **3/ Délibération relative aux indemnités de fonction des élus**

Le Maire explique que son indemnité est subordonnée à une procédure spécifique différente que celle prévue pour les Adjointes et les Conseillers Municipaux auxquels il aurait délégué l'une de ses fonctions.

En effet, ce n'est que si le Maire demande une indemnité inférieure que le Conseil Municipal est amené à délibérer en ce sens.

Compte tenu du budget primitif voté par le précédent Conseil en place, le maire suggère au Conseil de ramener son taux d'indemnité de 25,5% de l'IBT à 17%, soit 661,20€ brut mensuel.

Le Maire demande ensuite au Conseil de se prononcer pour fixer le taux d'indemnité des 1er, 2ème et 3ème Adjointes à 6,6% de l'IBT au lieu de 9,9%, soit 256,70€ brut mensuel.

Après délibération, le Maire soumet sa proposition aux votes du Conseil

Le Conseil adopte la proposition du Maire à l'unanimité.

Le Maire rappelle ensuite qu'il avait été convenu, dans les discussions qui avaient précédé les élections, que les membres du Conseil qui utiliseraient leur véhicule pour se rendre aux différentes réunions relatives aux délégations qui leur seront confiées devraient être indemnisés.

Il demande donc au Conseil d'acter cette indemnisation sur la base des indemnités kilométriques en vigueur et de créer la ligne budgétaire nécessaire.

Le Conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

### **4/Désignation des délégués auprès des organismes extérieurs**

Après avoir expliqué la nécessité que la commune soit représentée dans différentes instances et avoir demandé aux personnes qui le souhaitent de faire acte de candidature, il a été proposé au Conseil de mandater à :

- La Fédération des Énergies du Lot :

Titulaires : Éric LAVILLE et Basile ROUSSEAU

Suppléants : Jean Paul MIGNAT et Laurent LE MOING

- Syndicat d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement du Causse Sud de Gramat:

Titulaires : Jean Paul MIGNAT et Michel Nadal

Suppléants : Éric LAVILLE et Jean François BLUM

- Syndicat Mixte du Bassin Célé Lot-média

Titulaire : Jean Paul MIGNAT

Suppléant : Laurent LE MOING

- Pole d'Équilibre Territorial Rural Figeac Quercy / Vallée de la Dordogne :

Titulaire : Basile ROUSSEAU

Suppléant : Henri-Paul LIEURADE

- Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

Titulaire : Véronique JOURDAN

Suppléant : Sandra ZOGRAPHOS

- SIVU des Écoles de la Vallée du Célé

Titulaires : Jean Paul MIGNAT et Basile ROUSSEAU

Suppléants : Véronique JOURDAN et Sandra ZOGRAPHOS

- Conseil d'École :

Titulaire : Véronique JOURDAN

Suppléant : Sandra ZOGRAPHOS

- SYDED Collège Eaux Naturelles :

Titulaire : Jean Paul MIGNAT

Suppléant : Éric LAVILLE

- SYDED Collège Assainissement :

Titulaire : Jean Paul MIGNAT

Suppléant : Éric LAVILLE

- Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot :

Titulaire : Jean François BLUM

Suppléant : Michel NADAL

### **Commissions Communautaires :**

Délégué communautaire : Michel DELPECH

Délégué suppléant : Jean Paul MIGNAT

Sachant que le Conseil ne peut être représenté dans toutes les Commissions de la Communauté de Communes du Grand Figeac, à la demande de M. DELPECH, le Conseil Municipal se prononce sur les thèmes de commission qui correspondent le plus aux intérêts de la commune.

Dans l'ordre de ses préférences le Conseil souhaite participer à :

- Aménagement de l'espace, urbanisme et Télécom. Informatique et Communication : Jean François BLUM
- Tourisme, Commerce et Artisanat : Véronique JOURDAN
- Développement durable et environnement : Basile ROUSSEAU
- Habitat, transport et services : Jean François BLUM
- Culture : Michel Nadal, Henri Paul LIEURADE

## **5/ Création des commissions et désignation des membres**

Sur proposition du Maire et de plusieurs Conseillers, le Conseil Municipal décide de créer, dès ce jour, différentes Commissions Communales, de désigner les différents membres qui les composeront et d'installer en même temps les vice Présidents qui les piloteront.

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le Maire est le Président de droit de toutes les commissions communales.

- Affaires scolaires, cantine, jeunesse :

VP : Véronique JOURDAN

membres : Basile ROUSSEAU, Sandra ZOGRAPHOS

- Finances et Budgets :

VP : Jean François BLUM

membres : Véronique JOURDAN , Michel NADAL

- Festivités, Culture :

VP : Michel NADAL

membres : Henri Paul LIEURADE, Carine LE LOUREC

- Abbaye et Patrimoine:

VP: Henri Paul LIEURADE

Michel DELPECH et MICHEL NADAL

- Agriculture, Calamités Agricoles:

Membres du Conseil municipal : Éric LAVILLE et Basile ROUSSEAU

Hors Conseil: *contacter les agriculteurs de la commune au plus tôt.*

- Marché:

VP : Sandra ZOGRAPHOS

membres : Véronique JOURDAN, Carine LE LOUREC, Michel NADAL, Eric LAVILLE

- Gestion des salles communales et du domaine public :

VP : Henri Paul LIEURADE

membres : Jean François BLUM, Michel Nadal

- Barrage à clapets:

VP : Jean François BLUM

membres : Véronique JOURDAN, Laurent LE MOING, Basile ROUSSEAU

- Commission Communale d'Action Sociale:

VP : Carine LE LOUREC

membres : Sandra ZOGRAPHOS

- Commission d'Appel d'Offre:

Jean Paul MIGNAT, Jean François BLUM, Éric LAVILLE, Michel NADAL

- PLUI et Urbanisme:

VP : Jean François BLUM

membres : Laurent LE MOING, Basile ROUSSEAU et Sandra ZOGRAPHOS

- Communication:

VP : Sandra ZOGRAPHOS

membres : Basile ROUSSEAU, Laurent LE MOING, Jean François BLUM

- Développement durable:

VP : Basile ROUSSEAU

membres : Jean François BLUM, Véronique JOURDAN, Carine LE LOUREC, Sandra ZOGRAPHOS,

## **6/ Référents et Correspondants divers:**

En fin de séance, le Maire demande au Conseil de nommer différents interlocuteurs privilégiés et correspondants à certains organismes :

- Interlocuteurs privilégiés pour les Chemins de randonnées : Laurent LE MOING et Véronique JOURDAN
- Interlocuteurs privilégiés pour le label « Villes et Villages étoilés : les délégués au Parc Naturel (Véronique JOURDAN, Sandra Zographos)
- Correspondant Défense : Carine LE LOUREC
- Correspondant Tempête (ERDF): Éric LAVILLE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

*Vu et approuvé*

*Jean-Paul MIGNAT, maire*

*Véronique JOURDAN, secrétaire de séance*